



Inscription à l'internat du lycée ROLLAND GARROS **2022-2023**

Le lycée BOISJOLY POTIER ne dispose pas d'internat. Une convention avec le Lycée Rolland Garros est établie chaque année pour accueillir nos élèves internes.

La capacité d'accueil étant limitée, la priorité sera donnée aux élèves les plus éloignée géographiquement.

Un dossier est à retirer au bureau du service des bourses et de la restauration scolaire du **Lycée Boisjoly Potier** et sera à déposer au moment des inscriptions au **Lycée Rolland Garros** en présence obligatoire **d'un responsable légal et du correspondant**. Le correspondant doit habiter dans un rayon de 20 km du lycée Rolland Garros. La fiche interne et la fiche infirmerie seront complétées sur place.

Les pièces demandées pour retirer le dossier au lycée Boisjoly Potier :

- Demande d'inscription à l'internat à *remplir sur place* ;
- Fiche de restauration ou d'hébergement à *remplir sur place* ;
- Un certificat médical récent attestant que l'élève n'est atteint d'aucune maladie l'empêchant de vivre à l'internat ;
- Deux photos d'identité (format 4 cmx4cm) ;
- Pour les correspondants, copie de la pièce d'identité et d'une facture récente à son nom.

Il est également souhaitable de prendre contact avec le CPE de Rolland Garros qui gère l'internat pour plus d'informations.

A titre indicatif, les tarifs appliqués en 2022/2023 sont :

Périodes	Aout à décembre 2022	Janvier à Mars 2023	Avril à Juillet 2023
Tarifs	643,16 €	314,54 €	492,78 €

Les tarifs sont susceptibles d'être modifiés par la Région à compter du 1^{er} janvier 2023

Les CPE.